

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 27 (1889)
Heft: 27

Artikel: Une pépinière de bonnes ménagères
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-191118>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

affluence d'étrangers, parmi lesquels il est à désirer que quelques artistes français en aient saisi l'esquisse et puissent en reproduire la fidèle représentation. Ce serait assurément l'un des tableaux les plus originaux de notre musée français, que cette mythologie en drame, que ce grand opéra en place publique joué par 800 villageois...

Le Conseil communal sous terre. — Les catacombes de Paris.

On sait que le Conseil communal de Lausanne, vivement ému des tristes désastres du 2 juin, a voulu, lui-même, visiter les entrailles du coupable. Il est descendu l'autre jour sous les voûtes du Flon, qu'il a courageusement parcourues, malgré les zéphyrus qui soufflent sur les bords de la cunette, et tout ce qu'y déversent, à droite et à gauche, les petits canaux de la ville.

Oui, le Conseil communal voulant toucher du doigt la cause du mal, a exploré d'une façon complète ces catacombes lausannoises ; il a respiré là, crânement, sans sourciller, comme au milieu d'un parterre de fleurs.

Chacun sentira tout ce qu'une pareille mission a de désagréable ; mais il est de ces circonstances dans lesquelles il faut savoir se dévouer.

Au point de vue technique, nous ne pensons pas qu'on puisse attribuer beaucoup d'importance à cette visite souterraine des honorables conseillers ; mais c'est égal, il ne leur en est pas moins resté quelque chose, car ils ne s'étaient jamais livrés à un examen aussi profond.

A ce propos, on lira peut être avec intérêt la description suivante des catacombes de Paris que donnent les journaux français, vu les nombreuses permissions sollicitées par les étrangers actuellement à Paris pour les visiter. On ne sait pas encore si ces permissions seront accordées.

« Les catacombes de Paris ne sont autre chose que les carrières d'où est sortie en grande partie la capitale de la France et où ont été transportés les ossements accumulés depuis des centaines d'années dans les anciens cimetières si communs jadis dans l'intérieur de Paris, autour des églises.

Ces cimetières, — parmi lesquels comptait au premier rang le « Charrier des Innocents, » — faisaient courir de graves dangers : c'est ainsi qu'en 1780 une fosse commune devant contenir plus de deux mille corps ayant été creusée près de la rue de la Lingerie, les maisons de

cette rue faillirent s'écrouler ; d'autre part, la santé publique était atteinte.

On prit alors le parti de supprimer les anciens cimetières de Paris, et on transporta, comme nous l'avons dit, les innombrables ossements qu'ils renfermaient dans les carrières abandonnées situées sous la plaine de Montsouris.

Ce jour-là, de simples excavations qu'elles étaient, les carrières de Paris passèrent au rang de nécropoles souterraines. Ce furent de vastes galeries mystérieuses devenues dépositaires des restes d'une partie de la population. La translation des ossements dura environ quinze mois.

On n'évalue pas à moins de six millions le nombre des corps dont les ossements se trouvent entassés dans les anciennes carrières de Paris.

Il y a une quarantaine d'années, on visitait journellement les catacombes, mais de nombreux accidents s'étant produits, l'Administration en a interdit l'accès.

Le principal escalier par lequel on y descend est situé vers l'ancienne barrière d'Enfer.

Avant de franchir le seuil d'une lourde porte, qui laisse voir en s'ouvrant les premières marches d'un escalier étroit et glissant, on distribue à chaque visiteur une bougie, qu'il doit tenir à la main pendant toute l'exploration. Un gardien compte ceux qui entrent. Après être descendu à vingt mètres à peu près sous le sol, on s'engage dans une galerie dont les parois et la voûte sont revêtues d'une maçonnerie garnie çà et là de plaques de zinc pour empêcher l'infiltration des eaux.

Cette galerie est fort longue et fort étroite ; on ne peut pas y marcher deux de front : elle se dirige vers la plaine de Montsouris et aboutit au caveau dans lequel on a entassé les ossements.

Une des galeries a sept kilomètres de longueur.

L'air qu'on respire dans ces bas lieux est imprégné d'une sorte d'humidité âcre, au milieu de laquelle on ne tarde pas à se sentir oppressé, et c'est toujours avec un sentiment de véritable satisfaction qu'on revoit la lumière du jour.

L'arrangement des ossements est fait avec symétrie le long des galeries, dont ils constituent ou semblent constituer les murailles : les gros os des jambes et des bras sont placés sur le devant ; d'intervalle en intervalle, une rangée de crânes coupe cette surface.

La Seine et la Bièvre divisent les carrières de Paris en trois groupes distincts, et toute communication est

interceptée entre les groupes par ces cours d'eau. Sur la rive droite de la Seine, les carrières de Chaillot occupent une étendue de 422,000 mètres carrés ; sur la rive gauche, entre la Seine et la rive droite de la Bièvre, les carrières du faubourg Saint-Marceau s'étendent sur une surface de 590,000 mètres carrés ; enfin, entre la Seine et la rive gauche de la Bièvre, les vides des faubourgs Saint-Jacques et Saint-Germain forment un polygone très irrégulier de 2,395,000 mètres carrés.

Le total de la superficie des carrières, dans l'intérieur de Paris seulement, est donc de 3,407,000 mètres carrés ou un peu plus de 340 hectares.

Administrativement, le Service des catacombes de Paris présente une importance considérable : il est l'une des dépendances des Services de la voirie, parce qu'il a pour objet la consolidation souterraine des rues et des maisons dans la presque totalité des quartiers de la rive gauche, dans Chaillot et l'extrémité nord de Passy, sous la Butte-Montmartre et à ses abords, dans le quartier dit « d'Amérique » et dans un certain périmètre autour du Parc des Buttes-Chaumont.

Une pépinière de bonnes ménagères.

Le Conseil municipal de Paris a fondé cinq Ecoles municipales professionnelles de petites filles, qu'il administre par l'intermédiaire de commissions, dans lesquelles figurent, en majorité, des industriels, des commerçants, des dames ayant dirigé de grands ateliers. Dès le lendemain de leur création, ces écoles ont pris un développement inespéré, et l'on peut dire que, tant au point de vue des méthodes d'enseignement que des résultats obtenus, elles ont atteint un degré de perfection qui n'a pas encore été dépassé.

L'enseignement classique est continué à l'école dans des classes du matin où les enfants reçoivent les matières enseignées à l'école primaire : langue française, histoire, géographie, calcul, etc.

L'enseignement technique ou professionnel se distribue l'après-midi seulement. Les enfants sont partagés en plusieurs ateliers, ayant chacun à sa tête une maîtresse de l'enseignement primaire, chargée de la discipline, et une maîtresse technique, chargée de l'enseignement pratique, lequel comprend des ateliers de couture, de broderie, de fleurs et plumes, de corsets, de modes, de repassage et de lingerie. Deux écoles joignent à ces divers enseignements celui de la peinture sur porcelaine.

Bien que le programme général de l'enseignement soit à peu près le même pour toutes les écoles, il est arrivé que chaque établissement, sans se spécialiser, a

poursuivi plus particulièrement des succès dans telle ou telle catégorie professionnelle.

C'est ainsi que, tandis que la broderie triomphe à l'Ecole de la rue Fondary, c'est la peinture qui règne à la rue Ganneron, et la rue Bossuet est sans rivale pour la couture; la couture, d'ailleurs, demeure toujours l'objet des préférences du plus grand nombre des élèves, et cela n'est pas étonnant, puisque c'est de toutes les professions de femmes celle qui offre le plus de débouchés.

Aussi occupe-t-elle la plus large place dans les préoccupations des maîtres de l'enseignement professionnel féminin, à Paris; de grands efforts surtout ont été faits pour trouver une méthode d'enseignement de la « coupe » aussi parfaite que possible, et celles qui sont en usage aujourd'hui ne laissent que bien peu à désirer.

Voici en quels termes en parle le chroniqueur du *Petit Parisien* :

« J'ai eu le plaisir d'assister un jour au *cours de coupe* de l'Ecole de la rue Bossuet, en compagnie de M. Deutch, adjoint au maire du septième arrondissement, et l'un des hommes qui a le plus fait pour les Ecoles professionnelles de jeunes filles. J'avoue que j'ai été profondément étonné de ce que j'ai vu. Je n'eusse jamais cru que de petites ouvrières de 15 ans pussent arriver à une telle habileté.

Avant d'entrer dans l'école, M. Deutch m'avait fait choisir chez un libraire du voisinage, parmi les figurines d'un tas de gravures de modes, un vêtement dont l'exécution parût plus particulièrement difficile; ce choix fait, nous entrâmes dans l'atelier.

Imaginez une vaste salle bien éclairée dans toutes ses parties; pour tout meuble trois rangs de hautes et longues tables de bois, couvertes d'une grande pièce d'étoffe verte et devant lesquelles se tiennent debout une trentaine de jeunes filles.

Mise au courant de l'épreuve que nous voulions faire, la maîtresse nous prie de désigner nous-même une de ses élèves. L'enfant, choisie au hasard, est informée qu'elle devra exécuter sous nos yeux et immédiatement la coupe du vêtement que nous lui montrons sur l'image. Une maîtresse est aussitôt appelée d'une autre classe, et l'enfant prend sur elle rapidement, comme eût fait une maîtresse couturière, les mesures indispensables.

Les mesures prises, l'enfant vient se placer devant un grand tableau noir et commence son tracé suivant les règles de la méthode; à mesure qu'elle avance dans sa tâche, elle indique à haute voix les opérations qui se succèdent: « Elevez une perpendiculaire à tel point, prenez tant de centimètres à droite », etc., etc., et chacune des élèves, munie comme elle d'une règle, d'une équerre et d'un morceau de craie, reproduit sur l'étoffe verte de sa petite table l'opération indiquée.

Le tracé achevé, un morceau de grosse mousseline est apporté, on l'applique sur le dessin du tableau et l'on en

retrace à la craie rouge sur l'étoffe toutes les lignes; puis, on taille à grands coups de ciseaux; on épingle en deux temps les morceaux les uns aux autres et le vêtement ébauché est essayé: il s'adapte parfaitement.

Successivement, les dessins de deux, trois élèves sont soumis à la même vérification; à quelques retouches près, de minime importance, le résultat est identique; les petites ouvrières travaillent comme des fées.

On peut, il est vrai, se demander si cet enseignement méthodique, si parfait en apparence, donnera dans la pratique les résultats que l'expérience dont je viens de parler fait entrevoir et si les connaissances théoriques acquises dans l'école pourront effectivement remplacer celles qui s'acquièrent, sans recourir aux moyens compliqués de la géométrie, par le travail terre à terre de l'atelier.

Il n'est pas douteux que la pratique journalière n'apporte à cet enseignement théorique un utile complément; mais il faut bien croire que les méthodes en usage dans ces Ecoles ne sont pas mauvaises, puisque les élèves qu'elles forment sont fort recherchées par les grands ateliers de couture et qu'elles y prennent rapidement les premières places.

L'enseignement professionnel des filles, sauf pour les métiers les plus faciles, repassage, lingerie, se répartit sur trois années. Mais il arrive fréquemment qu'à la fin de la deuxième année l'habileté de l'enfant est déjà telle qu'elle peut gagner facilement une journée d'ouvrière. Les parents, généralement pauvres, résistent difficilement à la tentation d'augmenter ainsi les ressources du ménage, et il en résulte que l'atelier de troisième année est un peu déserté et que, pour beaucoup d'enfants, l'apprentissage ne s'achève pas.

Les Ecoles professionnelles de filles ne font pas seulement des ouvrières habiles, elles font aussi des ménagères pourvues de toutes les connaissances utiles à la direction d'un intérieur de condition moyenne.

En dehors du métier spécial qu'elles doivent exercer, toutes les petites filles apprennent à lessiver, à marquer le linge, à faire des reprises, à repasser le linge courant et... à faire la cuisine.

« Je veux, — me disait un jour en riant, l'intelligente et dévouée inspectrice des Ecoles professionnelles de filles, Mme Schæffer, — préparer pour la génération qui vient une pépinière de femmes accomplies. »

La fenna et lo quegnu.

Onna brava fenna dè pè lo Dzorât fasâi âo for. Vo sèdè bin coumeint cein va quand on fâ âo for: Quand on a fè lo lévan et eimpâtâ, et que lo momeint est quie, on lâi mine su la bérueita la pata dein la mè âo bin dein onna croubelhie, et on lâi portè lo foncet, lè copons, la quissetta, la raclietta et la marca; et quand on

ne preparè pas lo quegnu pè l'hotò, faut onco portâ la folhie, lo piton, po apliati la pâta; on pou dè bûro âo dè grèce-molle po eimbardouffâ la folhie, po que cein ne s'allietâi pas, et lo pot iò on met cein à quiet on vâo fèrè lo quegnu.

Cillia fenna que vo dio, que fasâi don âo for, amâvè tant lo quegnu, qu'après ein avâi dza preparâ ion pè l'hotò, le sè décidâ d'ein fèrè onco dou z'autro, à catson dè se n'homo. Etiont-te à la drâtse, à la reseniâ, âi pronmès, âo bin âi peres colliâ! diabe lo mot y'ein sé! mâ tantia que l'ein fe trâi. L'einvouâ lè dou z'autro pè lo for, su lo foncet; le reindobliâ la pâta su tot lo riond, po fèrè lo revon, et le lè fe couâirè dinsè, sein folhie. Adon coumeint cillia pernetta étâi 'na tota finna et que le ne volliâvè pas que sâi de dè ne pas tot derè à se n'homo, l'avâi batsi sè trâi quegnu. A ion le lâi desâi: *la peina*; à ne n'autro: *lo tormeint*, et âo troisièmo: *Hold mon Diu n'ein vu rein*.

L'est bon. Quand lo fornâi eut passâ lo râclio et l'écovè, et que lè tâtrès furont couetès, l'einfornâ lè taillis et lè coucons, et tandi que lè fennès compatâvont et preparâvont lè pans, noutra pernetta volliè agottâ son quegnu. Ma fâi, le lo trovâ tant bon, qu'à ti lè voiadzo que le fasâi avoué son copon po vaissâ lo pan su la granta pâla dè bou, pas petou que l'avâi bailli lo coup su lo pan à botson, avoué la marca, que le retracivè à sa piace. vai la panâire, po vito moodrè on boccon, que l'ein pregnâi dâi moocès coumeint on couvai dè toulon, se bin que quand l'eut tot rédui, lè dou quegnu que l'avâi fè pè lo for lâi aviont quâsu passâ, et cein qu'ein restâvè fut vito agaffâ ein arreveint à l'hotò.

Quand le fut rarevâie à la maison et que l'eut preparâ lo mareindon, le met su la trabilia lo quegnu que restâvè, et se n'homo s'ein copè on cartâi que trovâ adrâi bon.

— N'ein vâo-tou rein, se fe à sa fenna?

— Na, grand maci!

— Que cha! preinds z'ein on boccon, kâ l'est rudo bon.

Ma fâi la fenna qu'ein avâi lo pétro garni et que n'ein poivè pas mé medzi, lâi repond:

— Oh na! te dio. Su pleinna dè *peina* et dè *tormeint*, medze pi *hold mon Diu n'ein vu rein*...

Et l'est dinsè que cillia sorcière dè fenna s'ein terâ po ne lâi rein catsi et lâi derè tota la vretâ, tandi que cein fasâi, maubin à son pourro hommo dè cein que le ne pouessè pas medzi avoué li.